

## Travaux de curage des bassins tampons du carrefour de l'Indénié et ouvrages annexes

Les bassins tampon du carrefour de l'Indénié ont pour fonction de piéger le sable et les autres déchets solides pour éviter que les voies du carrefour soient chargées de matières solides.

Les travaux de curage de ces bassins ont pour but de leur permettre de disposer de toute leur capacité d'accumulation pour garantir la rétention des matières solides et éviter leur débordement.

### 1. Travaux de curage du bassin de retenue du lycée technique et ouvrages annexes

#### La consistance des travaux :

- Curage du bassin de retenue du lycée technique : 18 000 m<sup>3</sup> ;
- Curage du canal principal, de la sortie de l'ouvrage sous voie à la bifurcation : 1 142 m<sup>3</sup> ;
- Curage du canal C1, de la bifurcation au bassin de retenue du Lycée Technique : 891 m<sup>3</sup> ;
- Curage du dalot sur le C1 en aval du bassin du Lycée Technique : 1 530 m<sup>3</sup>.



Figure 02 : Curage du bassin de retenue du lycée technique

### 2. Travaux de curage du bassin de retenue de Fraternité Matin et ouvrages annexes

La consistance des travaux :

- Curage du bassin de retenue de Fraternité Matin : 8 000 m<sup>3</sup> ;
- Curage du canal C2, de la bifurcation au bassin de retenue de Fraternité Matin : 3024 m<sup>3</sup> ;
- Curage du canal du côté du commissariat de police : 125 m<sup>3</sup> ;
- Curage du dalot sur le C2, à la bifurcation : 396 m<sup>3</sup>.
- Curage du dalot sur le C2 en aval du bassin de Fraternité Matin : 343 m<sup>3</sup>.



Figure 03 : Curage du bassin de retenue de Fraternité Matin



Figure 04 : Curage de la fusion C1 et C2

### 3. Travaux de reconstruction du mur effondré à la sortie du dalot au niveau du carrefour de l'Indénié

L'affouillement en aval du dalot de la fusion des canaux C1 et C2 a provoqué l'effondrement d'un mur. L'érosion régressive au niveau du mur effondré constituait une menace pour la route et pour le dalot.

Le but des travaux était de reconstruire le mur effondré et de stabiliser les parties attenantes à la voie, au dalot et au canal primaire.

La consistance des travaux :

- Démolition de la paroi fissurée du canal sur 7,5 ml ;
- Démolition du radier du canal sur 40 cm de large, longueur = 15 m ;
- Remblais de la zone affouillée : 100 m<sup>3</sup> ;
- Reconstruction de la paroi du canal sur 15 ml ;
- Engazonnement des abords sur 60 m<sup>2</sup>.